

RE : Le CCPM sollicite les commentaires du public au sujet de l'ébauche de son Plan stratégique

Voici quelques commentaires à propos du document cité en objet.

1. § 3 - Je crois que pour donner une image plus précise de la CCE, on devrait ajouter les Groupes de travail, comme celui sur la conservation de la biodiversité.
2. § 4 - Comment peut-on s'assurer de bien «connaître les priorités de la population»? C'est une question fondamentale : comment amener de nombreux secteurs de la population qui ne se sentent pas interpellés par les dossiers environnementaux, particulièrement ceux qui touchent les 3 pays d'Amérique du Nord.
3. § 5 - Les principes de travail relèvent de la méthodologie. Je souhaiterais que le CCPM énonce ses principes fondamentaux en matière de gestion de l'environnement. Transparence, sensibilisation et participation ne sont pas suffisant si les positions prises n'ont pas d'intérêt. Il faudrait ajouter un principe de regard critique. Par exemple, qu'entend-on par «information factuelle objective»? Dès qu'il y a traitement des données, ou même, dès qu'un choix est fait quant au type de données ou à leur notation, il y a déjà des choix subjectifs derrière. Prudence donc sur cette fausse impression d'objectivité scientifique.
4. § 6, 2^e parag., - Il aurait été intéressant de connaître la position du CCPM sur la déclaration de Puebla qui a fait tomber des pans entiers du «Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord» (CCE, 2003).
5. § 6, p.7 - La contribution du CCPM n'est pas très explicite dans la section sensibilisation. On ne voit pas bien ce que la CCPM va entreprendre comme action vis-à-vis de la première priorité, ni des autres priorités d'ailleurs. Il faut aller plus loin que de dire que le CCPM estime que, ou en p. 8 que le CCPM peut organiser.... Cette section de la contribution du CCPM ne me paraît pas claire. Que va-t-il faire en réalité, à part rencontrer un certain public. Va-t-il se prononcer sur la pertinence des projets en marche, sur la justesse des approches et la qualité des résultats obtenus?
6. § 6, p.9 - Attention à l'utilisation des mots; ils ne sont pas innocents. Ainsi la dernière phrase du 1^e paragraphe laisse entendre «qu'il ne faut plus percevoir la croissance économique comme ayant ...». La croissance économique est-elle un objectif neutre, accepté par tous et conciliable partout avec le développement durable? Plus loin au 1^{er} point de forme, on cite sans commentaire l'expression «...éliminer les obstacles au commerce...». Y aurait-il lieu de connaître la position du CCPM sur le sujet?
7. § 7, p.10, 1^{er} parag. - Ce n'est pas le progrès atteint sur les principes de travail du CCPM qu'il faut mesurer. Il est plus important de mesurer le niveau d'influence du CCPM sur la CCE, l'ANACDE, l'ALENA ou les gouvernements.

En conclusion, je trouve que ce document manque de vitalité, que les préoccupations du CCPM tournent autour de la transparence, de la participation et de la sensibilisation, qui sont des valeurs de gouvernance. J'aurais aimé connaître les priorités que le CCPM compte donner aux différents dossiers en marche, les principes écologiques qui le guident et les actions précises et les moyens d'intervention pour influencer sur l'avenir de la CCE - avenir qui m'inquiète un peu d'ailleurs.

Cordialement,

Vincent Gerardin